



DÉLIBÉRATION N° 26/01 DE L'AUE
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 DÉCEMBRE 2025
SÉANCE DU 2 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux mars, le Conseil d'administration de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse (AUE) s'est réuni au siège de l'AUE, sous la présidence de Monsieur Julien PAOLINI, Président de l'AUE.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Don Joseph LUCCIONI, Julien LUCIANI, Vannina MALLARONI, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Julien PAOLINI, Antoine PERALDI

ÉTAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean ALFONSI à Mme Vannina MALLARONI
M. Petru Antone FILIPPI à Mme Véronique ARRIGHI
Mme Lisa FRANCISCI à M. Jean-Paul PANZANI
M. Jean-Charles GIABICONI à Mme Nadine NIVAGGIONI
M. Ghjuvan' Santu Le MAO à M. Don Joseph LUCCIONI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Julien PAOLINI
M. Hervé VALDRIGHI à M. Antoine PERALDI

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Angèle BASTIANI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean-Jacques CICCOLINI, Joseph GALLETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Jean-Jacques LUCCHINI, Jean-Charles MARTINELLI, Georges MELA, Marie-Anne PIERI, Stefanu VENTURINI, Charles VOGLIMACCI

MEMBRES CONSULTATIFS ABSENTS EXCUSÉS ET NON REPRÉSENTÉS :

Monsieur Eric JALON, préfet de Corse
Monsieur Gilles SIMEONI, président du Conseil Exécutif de Corse

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Marylin BUJOLI, Directrice des affaires juridiques et de la sécurisation de l'action publique
Monsieur Alexis MILANO, Directeur Général et Directeur Délégué à l'Énergie
Mme Martine STAEBLER, Payeur de Corse

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'AGENCE D'URBANISME ET D'ENERGIE DE LA CORSE**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IVème partie,
- VU** la Délibération n°10/064 AC de l'Assemblée de Corse du 27 mai 2010, modifiant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,
- VU** la Délibération n°12/163 AC de l'Assemblée de Corse du 27 septembre 2012, précisant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,
- VU** la Délibération n°24/031 CP de la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2024 approuvant la modification des statuts de l'Agence d'Aménagement Durable, de Planification et d'Urbanisme de la Corse.
- SUR** rapport de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (15) : Mmes et MM.

Jean ALFONSI, Véronique ARRIGHI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Jean-Charles GIABICONI, Ghjuvan' Santu Le MAO, Don Joseph LUCCIONI, Julien LUCIANI, Vannina MALLARONI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Julien PAOLINI, Antoine PERALDI, Hervé VALDRIGHI

ARTICLE PREMIER : ADOPTE le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 04 12 2025 annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse, et dans l'espace dédié à la publicité des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 2 mars 2026

Le Président,
Julien PAOLINI





**CUNTURESU DI U CUNSIGLIU D'AMMINISTRAZIONE DI U 4 DI DICEMBRE DI U 2025
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre, le Conseil d'administration de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (AUE) s'est réuni au siège de l'AUE, sous la présidence de Monsieur Julien PAOLINI, Président de l'AUE.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes et MM.

Jean-Jacques CICCOLINI, Petru Antone FILIPPI, Joseph GALLETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Julien LUCIANI, Vannina MALLARONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Julien PAOLINI, Hervé VALDRIGHI

ÉTAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean ALFONSI à M. Joseph GALLETTI
Mme Véronique ARRIGHI à M. Jean-Jacques LUCCHINI
Mme Angèle BASTIANI à Mme Nadine NIVAGGIONI
M. Ghjuvan' Santu Le MAO à M. Hervé VALDRIGHI
M. Don Joseph LUCCIONI à M. Jean-Paul PANZANI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Julien PAOLINI

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Paul-Félix BENEDETTI, Lisa FRANCISCI, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Marie-Anne PIERI, Jean-Charles MARTINELLI, Georges MELA, Stefanu VENTURINI, Charles VOGLIMACCI

MEMBRES CONSULTATIFS ABSENTS EXCUSÉS ET NON REPRÉSENTÉS :

Monsieur Eric JALON, préfet de Corse
Monsieur Gilles SIMEONI, président du Conseil Exécutif de Corse

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Marylin BUJOLI, Directrice des affaires juridiques et de la sécurisation de l'action publique
Monsieur Moana GARCIE, Adjoint au Payeur de Corse
Monsieur Andria GRASSI, pour la Direction des opérateurs et de l'évaluation des politiques publiques

Pour l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse :

Monsieur Alexis MILANO, Directeur Général et directeur délégué à l'Energie

Monsieur Stefanu CARDI, Conseiller du Directeur

Monsieur Thomas LANIESSE, Chef du pôle Centre de connaissance,

Madame Livia LUCIANI, Apprentie assistante RH

Madame Antonia ORSONI-BUFANO, Cheffe du Département Développement commercial
Énergie

Madame Valérie SALVINI, Assistante de direction

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 16 octobre 2025

FINANCES/RH/MOYENS GÉNÉRAUX

- 1- Document d'Orientation Budgétaire 2026
- 2- Autorisation du Directeur à prolonger d'un an le marché relatif à la location longue durée de véhicules particuliers et utilitaires légers

OBSERVATION FONCIER/URBANISME/ÉNERGIE

- 3- Autorisation du Directeur de l'AUE à signer une Convention de partenariat relative à l'opération collaborative « RASTERRA »

ÉNERGIE

- 4- Autorisation du Directeur à signer et à exécuter la convention du Pacte Biancu avec l'Anah et l'État pour la couverture des territoires de la zone blanche portée par l'AUE
- 5- Autorisation du Directeur à intégrer au guide des primes de l'AUE, la mesure portant dispositions relatives au financement de l'accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation énergétique et à engager l'ensemble des actions nécessaires à la mise en œuvre de cette mesure, notamment à procéder au référencement des accompagnateurs

QUESTIONS DIVERSES

Le Directeur procède à l'appel des membres et confirme au Président que le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir. Le Président ouvre alors la séance à 15h00.

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 16 octobre 2025

Le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2025 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

Rapport n° 1 - Document d'Orientation Budgétaire 2026

Monsieur le Directeur présente le Document d'Orientation Budgétaire 2026 et expose les principales évolutions relatives aux missions de l'Agence, à la répartition entre activités publiques et commerciales, ainsi qu'à ses interventions en matière d'énergie et d'urbanisme. Le Président apporte des précisions sur la répartition des compétences entre l'Agence et la Collectivité de Corse, notamment dans le cadre de la révision du PADDUC, et sur le rôle de l'Agence en tant qu'outil d'ingénierie au service de la Collectivité. Il souligne la nécessité d'une coordination renforcée des acteurs pour la mise en œuvre des programmes structurants, en particulier dans le domaine énergétique. Après débat, le Conseil d'administration en prend acte.

Rapport n° 2 – Autorisation du Directeur à prolonger d'un an le marché relatif à la location longue durée de véhicules particuliers et utilitaires légers

Présentation du rapport par Monsieur Milano, Directeur de l'Agence, relatif à l'autorisation de prolonger d'un an le marché de location longue durée des véhicules afin d'assurer la continuité du service dans l'attente de la parution du nouveau catalogue de l'UGAP. Aucune remarque n'est formulée. Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n° 3 – Autorisation du Directeur de l'AUE à signer une convention de partenariat relative à l'opération collaborative « RASTERRA »

Présentation du rapport par Monsieur Laniessse, relatif à l'autorisation donnée au Directeur de l'AUE de signer la convention de partenariat de l'opération collaborative « RASTERRA », financée dans le cadre du programme FEDER-FSE+ 2021-2027. Ce projet, porté par l'Université de Corse Pasquale Paoli en qualité de chef de file, associe plusieurs partenaires institutionnels et vise à approfondir l'analyse des dynamiques territoriales et du marché du logement en Corse, sans incidence financière pour l'Agence. Aucune remarque n'est formulée. Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n° 4 - Autorisation du Directeur à signer et à exécuter la convention du Pacte Biancu avec l'Anah et l'État pour la couverture des territoires de la zone blanche portée par l'AUE

Madame Orsoni-Bufano présente le rapport n°4 relatif à l'autorisation donnée au Directeur de signer et d'exécuter la convention du Pacte Biancu avec l'Anah et l'État.

Monsieur le Directeur rappelle à cette occasion que l'AUE est le seul opérateur désigné par arrêté ministériel du 9 octobre 2023, pour conduire, pour le compte de la Commission de régulation de l'énergie, les opérations de maîtrise de la demande en énergie sur le territoire. Monsieur Ciccolini intervient pour soutenir le développement de ces actions.

Un amendement visant à élargir le périmètre du Pacte Biancu à une douzième intercommunalité est présenté et soumis au vote.

Messieurs Galletti et Valdrighi se déportent et ne prennent pas part au vote, ni les pouvoirs qu'ils détenaient. L'amendement, puis le rapport ainsi amendé, sont adoptés à l'unanimité.

Rapport n° 5 – Autorisation du Directeur à intégrer au guide des primes de l'AUE, la mesure portant dispositions relatives au financement de l'accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation énergétique et à engager l'ensemble des actions nécessaires à la mise en œuvre de cette mesure, notamment à procéder au référencement des accompagnateurs

Présentation du rapport par Madame Orsoni-Bufano. Ce rapport est relatif au financement de l'accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation énergétique et au référencement des accompagnateurs. Aucune remarque n'est formulée. Le rapport est adopté à l'unanimité.

Questions diverses et clôture

M. Lucchini propose une présentation officielle du travail réalisé sur l'éclairage public, de son financement et des dispositifs de soutien, afin d'informer les maires sur les actions de l'AUE et du SDE. Il souligne que le projet montre concrètement l'efficacité des fonds européens, que les maires voient les économies réalisées dans leurs budgets, et que c'est l'occasion de présenter à la fois les projets achevés et les nouvelles initiatives comme celle de la Réserve Internationale Ciel Étoilé.

Le Directeur présente le bilan de l'opération à l'échelle de la Corse, les économies d'énergie réalisées et le projet de Réserve internationale ciel étoilé, nécessitant l'adhésion des communes et des syndicats. Le Président confirme qu'une communication importante sera lancée pour valoriser le bilan des communes et syndicats, et présenter cette opération d'envergure réalisée depuis 2015 comme un exemple concret des dix années de mandature. Le Président confirme que la rénovation de l'éclairage public est quasiment achevée en Corse-du-Sud grâce aux moyens de l'AUE, aux fonds européens et d'État, et prévoit de présenter ce bilan aux syndicats et instances locales pour ouvrir des perspectives sur d'autres opérations. Le Directeur souligne que la rénovation de l'éclairage public en Corse est une opération unique en Europe par son ambition, son efficacité énergétique, son impact économique local et la montée en compétences des acteurs locaux, et qu'elle ouvre désormais des perspectives de valorisation du ciel étoilé et de tourisme durable.

Le Président remercie l'ensemble des administrateurs et annonce un prochain Conseil d'administration en début d'année, avec notamment l'examen du budget ; un calendrier prévisionnel est présenté pour le premier semestre 2026. Il remercie également le personnel de l'Agence pour le travail accompli, puis lève la séance à 16h30.

Le Président de l'AUE
Julien PAOLINI



Le Directeur Général de l'AUE
Alexis MILANO

